

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Installations classées pour la protection de l'environnement

### COMMUNES DE CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE ET MARIGNE-PEUTON

Objet : demande présentée par la société LAFARGE GRANULATS, dont le siège social est situé 14/16 boulevard Garibaldi à Issy-les-Moulineaux (92130), en vue d'exploiter après renouvellement et extension la carrière de sables et de graviers du pliocène, située aux lieux-dits Les Coudrays et Bel Air sur les communes de Château-Gontier-sur-Mayenne (53200) et Marigné-Peuton (53200).

Commissaire enquêteur : M. Gérard Marie, major de police en retraite.

Dates et modalités de l'enquête publique : du lundi 20 juin 2022 à 9h00 au jeudi 21 juillet 2022 à 17h00. Le dossier sera déposé en mairies de Château-Gontier-sur-Mayenne (23 place de la République) et de Marigné-Peuton (2 rue de la Souabe) afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie de Château-Gontier-sur-Mayenne (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 12h) et de la mairie de Marigné-Peuton (le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 – fermeture exceptionnelle le vendredi 15 juillet 2022), ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public et sur support papier, à la préfecture de la Mayenne, bureau des procédures environnementales et foncières (46 rue Mazagran – 53000 Laval – ouverture au public du lundi au vendredi 9h-12h30/13h30-16h30 - fermeture exceptionnelle le vendredi 15 juillet 2022). Le dossier sera également consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/projet-de-carriere-lafarge-granulat>

Le dossier comporte notamment une étude d'impact ainsi qu'un avis de l'autorité environnementale.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairies de Château-Gontier-sur-Mayenne et de Marigné-Peuton. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairies de Château-Gontier-sur-Mayenne et de Marigné-Peuton, qui les annexera au registre d'enquête, sur le registre numérique du site dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/projet-de-carriere-lafarge-granulat>, ainsi que par voie électronique à l'adresse dédiée : [projet-de-carriere-lafarge-granulat@mail.registre-numerique.fr](mailto:projet-de-carriere-lafarge-granulat@mail.registre-numerique.fr)

Les observations du public formulées pendant l'enquête par voie électronique seront publiées sur le registre dématérialisé.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Château-Gontier-sur-Mayenne : lundi 20 juin 2022 de 9h à 12h, samedi 9 juillet de 9h à 12h, jeudi 21 juillet 2022 de 14h à 17h, et en mairie de Marigné-Peuton : mercredi 29 juin 2022 de 9h à 12h et mardi 12 juillet 2022 de 15h30 à 18h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Château-Gontier-sur-Mayenne, mairie siège de l'enquête, en préfecture de la Mayenne, et sur le site Internet des services de l'Etat en Mayenne (rubrique « Politiques publiques », onglet « Environnement, eau et biodiversité », puis « Installations classées industrielles, carrières, « autorisation »)

Informations complémentaires : elles peuvent être demandées à la société Lafarge Granulats : Mme Claire MORICE – 06 82 89 61 22 - [claire.morice@lafarge.com](mailto:claire.morice@lafarge.com)

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par le préfet de Mayenne.